

Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Habitation /Terrain
Jusqu'à 44 000 €	De 9 à 12 % TTC avec un forfait minimum de 3 000 €
De 45 000€ à 119 000 €	8% TTC
De 120 000€ à 164 000 €	7% TTC
De 165 000€ à 419 000 €	6% TTC
A delà de 420 000€	5 % TTC

Honoraires de location TTC

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	Forfait 200 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	Dans la limite de 8 / 10 /12 € m ² de surface habitable en fonction des zones	<i>Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m² de surface habitable (si plusieurs zones précisez).</i>
Etat des lieux location vide / meublé	<i>Dans la limite de 3 € TTC / m² de surface habitable</i>	<i>Dans la limite de 3 € TTC / m² de surface habitable</i>

Honoraires de Gestion TTC

De 5.95 à 8.97 % TTC selon la solution choisie
Garantie des Loyers impayés : 3% TTC des sommes encaissées

Honoraires Estimation écrite TTC

Pour utilisation juridique : 250 € TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.